Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 27 (2000)

Heft: 3

Rubrik: Info OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



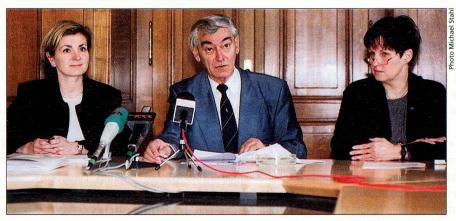
Défense du droit à la mobilité

Une solution consensuelle en matière d'AVS/AI facultative et l'adoption rapide de mesures visant à faciliter l'exercice des droits politiques: ces deux revendications ont été clairement réaffirmées par le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) lors de sa réunion de printemps à Morat.

Ces dernières années, les Suisses résidant à l'étranger ou désirant s'y installer ont vu le nombre d'entraves à la mobilité internationale augmenter drastiquement. Le président de l'Organisation des Suisses de l'étranger, Georg Stucky, a dressé un bilan plutôt mitigé de la situation des Suisses de l'étranger: révision de l'AVS/AI facultative faite au détriment de la Cinquième Suisse, exercice des droits politiques rendu difficile, subventions accordées aux écoles suisses à l'étranger en constante diminution, crédits pour l'information insuffisants.

Revenant sur les élections législatives fédérales de l'automne 1999, M. Stucky a mentionné que «pour la première fois, l'élection d'un Suisse de l'étranger au Conseil national était à portée de main». Cependant, en dépit d'un potentiel suffisant de voix, le candidat Pierre-Alain Bolomey n'a pas pu être élu en raison d'un manque de mobilisation et de différents obstacles que les Suisses de l'étranger rencontrent lorsqu'ils veulent voter.

Rappelant que la Cinquième Suisse est un composant essentiel de notre nation et représente un segment d'électeurs important, le CSE demande que des mesures soient prises rapidement par les autorités responsables afin de faciliter l'exercice des droits politiques de nos concitoyens à l'étranger. Le CSE souhaite notamment la levée de l'obligation de re-



Georg Stucky, président de l'OSE, accompagné d'Isabelle Schmidt-Duvoisin, cheffe de l'information de l'OSE (à gauche) et Elisabeth Michel, présidente de l'Organisation faîtière des associations des Suisses d'Allemagne (à droite).

nouveler l'inscription au registre électoral, la centralisation des registres électoraux par les cantons et l'introduction dès que possible du vote électronique. Le nombre d'électeurs inscrits à l'étranger augmente chaque année. Actuellement, 70 000 de nos concitoyens établis à l'étranger sont inscrits sur les registres électoraux. Le CSE vise les 100 000 inscrits et une participation future plus soutenue.

Le contentieux AVS/AI facultative

Le parlement de la Cinquième Suisse n'a pas manqué de souligner sa déception envers la récente décision du Conseil des Etats en matière d'AVS/AI facultative. «Draconienne, regrettable et contre-productive» sont les mots qu'il a utilisés pour qualifier la décision de la chambre des cantons. Il espère, par conséquent, que le Conseil national ne laissera pas échapper la possibilité de présenter une solution consensuelle et conforme aux besoins réels. Le CSE a d'ailleurs adopté à l'unanimité une résolution à ce sujet à l'intention du Conseil national.

Lors de sa séance de printemps, le CSE a également procédé à des élections. Ont été élus nouveaux membres de l'intérieur les conseillères nationales Liliane Maury-Pasquier (PS), de Genève, et Rosmarie Zapfl (PDC), de Zurich, ainsi que leurs collègues Yves Guisan (PRD), du canton de Vaud, et Johannes Randegger (PRD), de Bâle-Ville. Les conseillers aux Etats Anton Cottier (PDC), de Fribourg, et Samuel Schmid (UDC), de Berne, les rejoignent, de même que Monsieur Severino de Vecchi, président de Pro Ticino.

Isabelle Schmidt-Duvoisin

Nouveaux membres à vie 1999

L'Association pour la promotion de l'Organisation des Suisses de l'étranger a accueilli de nouveaux membres:

Peter Frisch, Colombie Erika Klement, Autriche André Siegenthaler, USA Adele Spinnler-Soehoed, Indonésie Rosemarie Burchardi, Danemark Alphonse Pittet, Canada Nouvelle Société Helvétique, Hollande Paul Halpern, Israël Hans Zurbruegg, Mexique Astrid Mauelen Heilmann, Brésil Gabi Leu, Italie Elsbeth Reimann, USA Willy Vollmer, Suisse Urs Gass, Espagne Hatem Ladiimi, Tunisie Georges & Azucena Galletti-Rodriquez, Espagne Gilles Thevenot, Allemagne Ariane Braillard, Grande-Bretagne Maurice Abetel, France Jean-Luc Veuillez, France Ruth von Siebenthal, Hongkong Heinz Wobmann, Suisse

Vibrant plaidoyer de l'OSE en faveur des accords bilatéraux

Tout particulièrement concernée par le vote du 21 mai sur les accords bilatéraux, l'OSE a organisé une conférence de presse le 28 mars à Berne autour de ce thème.

Cette manifestation, suivie par de nombreux journalistes des médias les plus importants du pays, a connu un franc succès. «N'oubliez surtout pas que dans la libre circulation des personnes, il est aussi fortement question de la mobilité des Suissesses et des Suisses, ainsi que de l'égalité des chances pour nous et nos enfants», a expliqué le président de l'organisation, Georg Stucky.

Deux Suisses de l'étranger, Elisabeth Michel, présidente de l'organisation faîtière des Associations des Suisses d'Allemagne, et Jean-Paul Aeschlimann, président de l'Union des Associations suisses de France, établis respectivement à Osnabruck et à Montpellier, ont livré leurs témoignages. «Nous attendons avec impatience l'entrée en vigueur des accords bilatéraux! De nombreux préjudices juridiques tomberont et nous serons enfin sur pied d'égalité avec les autres Européens», tels étaient leurs principaux messages, étayés par des exemples concrets. Pour conclure, le conseiller national Jacques-Simon Eggly, vice-président de l'OSE, a mis l'accent sur les effets bénéfiques de l'ouverture à l'Europe dans le domaine de la libre circulation des personnes. Le vice-président de l'OSE voit dans les accords bilatéraux «un élément crucial et porteur d'avenir pour les jeunes Suisses».

Isabelle Schmidt-Duvoisin

Programme attrayant pour les vacances

Si vous n'avez pas encore planifié vos vacances, penchez-vous sur notre programme pour les jeunes. Il y en a pour tous les goûts – que ce soit un camp outdoor au bord du lac de Thoune (16–30.7 et 30.7–12.8, 15 à 21 ans) avec surf, VTT, escalade, tennis, beachvolley

et une excursion au Jungfraujoch, la gare ferroviaire la plus haute d'Europe (3456 m), un cours de langue (14.8 au 28.8) pour parfaire ses connaissances d'allemand ou de français, un séjour dans une famille d'accueil combiné avec des visites d'entreprises (24.7 au 6.8

et 7.8 au 20.8) ou un séminaire sur le thème de la formation (14.8 au 20.8) avec participation au Congrès des Suisses de l'étranger.

Le nec plus ultra de l'été 2000 pour les 18 - 35 ans seront les programmes «Suisse mobile» d'une semaine dans le Jura (20.8 au 27.8) et les Grisons (27.8 au 3.9). Vous partirez à la découverte de la nature et des curiosités de ces impressionnantes régions à bicyclette, inline, train, roulotte, à pied, en bateau ou à trottinette.

Informations plus détaillées sur chaque programme à l'adresse

www.aso.ch ou

Service des jeunes

Secrétariat des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26

CH-3000 Berne 16

tél.: +41 31 351 61 00

fax: +41 31 351 61 50



Nouveau look



2000 est décidément une année propice aux changements pour l'OSE. En début d'année, l'organisation a lancé son nouveau site internet (www.aso.ch). En même temps, la Revue Suisse a subi un lifting. Les conditions étaient de ce fait réunies pour renouveler également le site web de la Revue (www.revue.ch). C'est chose faite: depuis le 1^{er} avril, la nouvelle version du site, dont l'identité graphique s'harmonise dorénavant avec le site de l'OSE, est en ligne.

78^e Congrès des Suisses de l'étranger: la formation en Suisse

Désirez-vous vous informer des possibilités de formation en Suisse? vous pouvez, en tout temps, vous adresser à l'AJAS. Et de plus, vous avez cette année une occasion unique de découvrir le quotidien de la formation en Suisse dans le cadre du 78° Congrès des Suisses de l'étranger, du 18 au 20 août 2000 à Zoug. Vous pourrez visiter différents établissements de formation, une exposition spécialisée, assister à des con-

férences et des discussions sur le thème de la formation. Vous pouvez vous inscrire et vous informer en détail sur le Congrès à l'adresse

www.aso.ch ou Association AJAS Alpenstrasse 26 CH-3000 Berne 16 tél.: +41 31 351 61 40 fax: +41 31 351 61 50 e-mail: ajas@aso.ch